

Vivre à SALLES

AUTOMNE 2024

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

P.15

DOSSIER

FACILITER LE LOGEMENT POUR TOUS !



P.7 SALLES EN ACTION

La restauration pour nos écoles



P.12-13 GRAND ANGLE

Le budget en 4 points



P.23 SALLES ET VOUS

JO Paris 2024.

Que s'est-il passé à Salles ?

Chères Salloises, Chers Sallois,

Alors que l'été s'achève, nous ne pouvons qu'être satisfait d'une saison estivale riche en événements, malgré une météo parfois capricieuse. Notre belle commune de Salles a su, encore une fois, attirer de nombreux visiteurs, preuve de son attractivité. C'est un privilège de vivre dans cette ville dynamique, préservée et accueillante, où il fait bon vivre tout au long de l'année.

Une rentrée sous le signe de la jeunesse et de l'éducation

Le mois de septembre marque toujours un moment clé pour notre communauté, avec la rentrée scolaire. Ce sont 771 élèves qui ont repris le chemin de l'école dans nos 7 établissements primaires.

Avec l'appui de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre, nous pouvons être fiers de notre programme de rénovation des écoles qui porte ses fruits.

La rentrée scolaire dans le quartier de Lavignolle s'est faite dans des locaux flambants neufs avec un chantier qui se poursuit pour les zones périscolaires. La maternelle « Jacques Prévert » a rouvert ses portes après des travaux d'extension, de rénovation et de modernisation.

Ces deux réalisations concrétisent des engagements importants de notre mandature en faveur de l'éducation et du bien-être de nos enfants.

Si l'ouverture du lycée complète le dispositif d'enseignement sur notre territoire, le collège du Barp a surtout permis une diminution des effectifs du collège de Salles, qui retrouve enfin une capacité adaptée à ses infrastructures. Ceretour à des effectifs plus raisonnables

est une étape importante pour offrir des conditions d'apprentissage optimales à nos jeunes.

Je tiens également à saluer l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction au sein du collège, qui apportera certainement un souffle nouveau à l'établissement.

Une saison culturelle haute en couleurs

L'automne est aussi synonyme de découvertes et de partages culturels. La nouvelle saison culturelle de Salles promet d'être riche et variée, avec une programmation conçue pour répondre aux goûts de chacun. Quels que soient vos goûts, notre agenda culturel vous offrira de nombreuses occasions de vous divertir, de vous cultiver et d'échanger avec les artistes et intervenants.

Un avenir collectif à bâtir ensemble

Salles continue de grandir, de se transformer, tout en restant fidèle à son esprit de convivialité et de solidarité. C'est ensemble que nous construisons le futur de notre commune, où chaque projet est une nouvelle étape pour améliorer notre cadre de vie et renforcer notre lien social. Ce magazine municipal est là pour vous informer, vous inspirer et vous donner envie de participer activement à la vie de notre belle ville.

Je vous souhaite à toutes et à tous une saison automnale pleine de découvertes et de moments partagés.

Bruno Bureau.
**Maire de Salles,
Président de la Communauté
de Communes du Val de l'Eyre**



03 EN IMAGES

05 SALLES EN ACTION

12 GRAND ANGLE

Le budget en 4 points

14 SALLES ET LE VAL DE L'EYRE

15 DOSSIER

Faciliter logement pour tous

19 SALLES ET VOUS

25 ÉTAT CIVIL

26 TRIBUNES LIBRES

28 AGENDA

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE SALLES

Édité par la commune de Salles :

4 place de la Mairie, 33770 Salles

05 57 71 98 60

contact@ville-de-salles.com

Directeur de la publication :

Bruno BUREAU

Rédaction : Mairie de Salles,

Réalisation : Service communication Ville de Salles

Impression : imprimerie Laplante

Crédits photos : Commune de Salles, Adobe Stock, Tonio

Dépôt légal : Octobre 2024

Tirage à 3 800 exemplaires sur papier PEFC

Dépôt légal à parution ISSN 2606-0868

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commune a souhaité marquer d'un grand coup la commémoration du 8 mai en cette année 2024. Pour cela un hommage à George William Taylor, soldat Sallois, compagnon de la Libération et Mort pour la France, a été rendu par le dévoilement d'une plaque retraçant son histoire et la nomination de l'Esplanade à son nom. La cérémonie commémorative de la Victoire remportée par les armées françaises et alliées en 1945 s'est tenue en présence de nombreux officiels et invités, et fut honorée de la présence du Général Lherbette, commandant des forces aériennes et officier général de la zone de défense sud-ouest, de Ronan Léaustic, sous-préfet de l'arrondissement d'Arcachon, de Dominique Olley, Consul du Royaume Uni à Bordeaux ainsi que des membres de la famille du Lieutenant Taylor dont Monsieur Timothy de Chaisemartin, représentant de l'ordre des compagnons de la libération.



1^{ÈRE} ÉDITION - RENCONTRE INTERPROFESSIONNELLE DU DOMICILE

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, les CCAS du Val de l'Eyre ont organisé le 13 juin, la 1^{ère} rencontre interprofessionnelle du domicile. 50 professionnels du soin, du maintien à domicile et de la vie quotidienne, mais aussi des bénévoles étaient réunis autour d'une thématique commune : l'isolement des personnes âgées. Après un apéritif dînatoire, les invités ont pris place au cinéma pour découvrir le film : «un jour tu vieilliras...» projeté en présence du réalisateur Edouard CARRION.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Une belle réussite pour cet évènement incontournable de la saison estivale Salloise ! Cette année, il y en avait pour tous les goûts : musiques celtiques, polynésiennes, banda, électro, musique classique avec les escapades musicales... De quoi régaler les très nombreux participants !



REPAS DES AÎNÉS

Le lundi 1^{er} juillet, les aînés de la commune ont investi la place du Champ de Foire pour leur traditionnel repas. 270 personnes ont fait le déplacement cette année pour partager un moment convivial et chaleureux. Le temps était idéal pour profiter de l'ambiance de Christian animation et du délicieux repas préparé par Mathieu Rolin et son équipe. La commune de Salles remercie chaleureusement l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées pour la réussite de cet évènement.

CAP33 - FAITES DU SPORT

Le 5 juillet 2024, rendez-vous était donné aux amateurs d'activités sportives ! Escalade, escrime, pelote basque, baptême de plongée, ... chacun a pu trouver son bonheur. Ces animations gratuites ont été proposées dans le cadre du dispositif CAP33, qui organise des découvertes sportives et culturelles tout au long de l'été sur l'ensemble des 5 communes du Val de l'Eyre.



MARCHÉS NOCTURNES

Moments de rencontres et de convivialité, les marchés nocturnes des 12 juillet et 16 août 2024, ont accueilli sallois et visiteurs venus à la découverte de stands de produits artisanaux et locaux.



ESTIVALES GOURMANDES

Ces soirées gourmandes et musicales ont tenu une fois de plus toutes leurs promesses : plus de 15 stands par date, permettant à chacun de trouver son bonheur parmi les propositions salées et sucrées des exposants. Mention spéciale à la soirée du 9 août et son karaoké mobile qui a mis une ambiance de feu !



SALLES FÊTE LES JO

Après de nombreuses animations autour des JO organisées par les services de la commune depuis le début de l'année 2024, ce grand projet s'est clôturé en beauté par une journée de fête pour la célébration de l'ouverture des JO le vendredi 26 juillet.



APÉRO CONCERT

Vendredi 23 août, près de 200 personnes se sont retrouvées à la halte nautique au bord de l'Eyre afin de profiter des mélodies du groupe Miss A. & The Country Man. La municipalité a offert un apéritif afin de célébrer la fin de la saison estivale.

CAUSERIES DU PATRIMOINE ET MUSÉE VAL DE L'EYRE

Au printemps 2024, une cinquantaine de personnes se sont réunies pour jouer leur rôle de passeurs de mémoire. A l'initiative des élus, en relation avec le Conseil des Sages, et supervisé par le chargé de mission du musée intercommunal, 3 rencontres se sont déroulées à la salle Picoutin et ont donné lieu à des échanges agrémentés de souvenirs personnels et suivis d'un temps convivial partagé. La prochaine date aura lieu à la salle Picoutin le samedi 23 novembre 2024.

À travers, ce magazine, nous rendons ainsi hommage à Pierre Maupu qui s'est mobilisé lors de ces rencontres et à ainsi contribuer à faire vivre sa mémoire.



INAUGURATION DE LA SAISON CULTURELLE

Vendredi 13 septembre, nous avons accueilli les Trimardeurs de la locomobile pour animer l'ouverture de la saison culturelle 2024/2025 !

Ces 3 performeurs de rue ont su mettre l'ambiance dans les rues de Salles. Toute la saison culturelle est disponible sur le site de la ville et au service culturel, 8 rue de la haute Lande.

LE CONSEIL DES SAGES ET LE CMAJ EN ACTION

Le CMAJ et le Conseil des Sages ont souhaité s'engager lors du mois de sensibilisation internationale contre le cancer des enfants. Le nom de cette campagne ? Septembre en or.



SEPTEMBRE EN OR C'EST QUOI ?

C'est l'initiative d'associations et de centres de recherche pour sensibiliser le grand public à la lutte contre les cancers de l'enfant et insister sur l'importance de la recherche scientifique pour prévenir plus et soigner mieux à travers des actions de communication mais aussi en incitant le grand public, les médias, la communauté scientifique et les politiques à agir pour un monde avec des enfants sans cancer.

Pour la première fois, le CMAJ et le Conseil des Sages ont souhaité s'engager aux côtés de l'association « Imagine for Margo » en menant une action conjointe le 14 septembre lors du forum des associations.

Leur objectif, sensibiliser et mobiliser le maximum de personnes au combat que mènent des milliers d'enfants et d'adolescents contre la maladie. Tout au long de la journée cette action leur a permis de récolter des dons au profit de l'association "Imagine For Margo" et fournir à chaque donateur un bracelet ou un ruban dorés confectionnés par l'association Action Soli'Eyre.



Les dons récoltés intégreront la cagnotte de Gina Vareillas du Conseil des Sages au profit de l'association.

Après le lancement de cette 1^{ère} campagne de sensibilisation pour la commune, nul doute que les Sallois sauront être au rendez-vous pour les prochaines éditions !

139 euros récoltés lors de la sensibilisation pour Septembre en Or. Sa cagnotte s'élève désormais à **13 630 euros**.



Vous souhaitez faire un don pour cette association ? Plus d'informations



Les rendez-vous DE FIN D'ANNÉE



SOIRÉE HUMOUR : LA DRÔLE DE SCÈNE EN TOURNÉE - 4^{ÈME} ÉDITION
SAMEDI 12 OCTOBRE À 20H30, SALLE DES FÊTES DE LAVIGNOLLE

Réservez vos places pour cette soirée humour avec des artistes aussi drôles les uns que les autres ! Venez à la rencontre de Clément Corbiat, Didou, Thierry Garcia, Solène Rossignol et Fabrice Lamour. Rdv dès 19h30 pour partager planche et verre entre amis ou en famille.



OCTOBRE ROSE
DIMANCHE 13 OCTOBRE À 9H00 ANCIEN GYMNASÉ, RUE VA AU CHAMP

Une matinée de sensibilisation et d'actions dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein est organisée par la commune, le CCAS, le Conseil des Sages et les associations salloises. Buvette, restauration et vente de gâteaux et crêpes sur place. **Marche rose, animations et ateliers prévus lors de cette matinée. Voir le programme sur villedesalles.fr**

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE
LUNDI 11 NOVEMBRE À 11H, PLACE DE LA MAIRIE

La cérémonie de commémoration aura lieu le lundi 11 novembre à 11h, sur la place de la mairie, devant le monument aux morts.

CONQUÊTE SPÉCIALE
SAMEDI 23 NOVEMBRE 14H15/15H30 ET 16H45, MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

À partir de 12 ans - Gratuit
 Explorez l'espace, affrontez des planètes hostiles lors d'un escape game organisé par la médiathèque municipale.

LES LUTINS TESTEURS DE JOUETS

VENDREDI 06 DÉCEMBRE À 18H CHAPITEAU - PARC DU CHÂTEAU

À partir de 5 ans.
 Spectacle de magie à découvrir où deux petits lutins de Noël fabriquent et testent des jouets.



LE SECRET DU PÈRE NOËL
SAMEDI 07 DÉCEMBRE À 10H ET 11H CHAPITEAU - PARC DU CHÂTEAU

0-4 ans.
 Ce merveilleux spectacle embarquera les enfants sur un traineau de féerie, de magie et de surprise à la rencontre du Père Noël et de son secret !

"D'UNE OEUVRE À L'AUTRE #3"
VENDREDI 6 À 19H MÉDIATHÈQUE

Exposition-rencontre avec Sébastien Vonier.



MARCHÉ DE NOËL 2024
13,14 & 15 DÉCEMBRE ANCIEN GYMNASÉ

Le marché de Noël revient pour une nouvelle édition les 13, 14 et 15 décembre !

Attention changement de lieu, il se tiendra cette année dans l'ancien gymnase, rue Va au Champ.

Au programme : stands gourmands, de décoration, bijoux, ... de quoi trouver de belles idées cadeau pour les fêtes ! Des animations seront également proposées pendant ces 3 jours de fête.

Le programme complet sera bientôt disponible, rendez-vous sur www.villedesalles.fr

RÉSERVEZ VOTRE SAMEDI 2 NOVEMBRE
 Une journée spéciale dans votre ville se prépare pour toute la famille. Suivez notre actualités !



LA RESTAURATION

pour nos écoles

LOI EGALIM RESTAURATION

Depuis 2020 la commune de Salles fait le choix de la transparence avec les familles, notamment de la crèche, sur les repas servis sur le temps méridien. Dans une dynamique de continuité éducative, l'équipe municipale ambitionne de pouvoir élargir cette démarche aux enfants de 3 à 11 ans.

Les membres de la communauté éducative ont à cœur de pouvoir informer et sensibiliser les jeunes générations à la connaissance des produits qu'ils consomment chaque jour, car les enfants d'aujourd'hui peuvent être les agents déterminants d'une alimentation plus lucide et plus durable.

Au vu du contexte actuel, notre alimentation est aujourd'hui à la croisée de plusieurs défis :

- > Un défi nutritionnel et sanitaire
- > Un défi environnemental
- > Un défi économique et social

Ainsi, si nous allons plus loin, la transition alimentaire est une formidable opportunité pour associer tous les acteurs de notre territoire à un défi commun ambitieux : promouvoir une alimentation plus conforme aux impératifs de santé publique, plus respectueuse des équilibres écologiques, plus cohérente avec des modèles agricoles soutenables (pour les agriculteurs



comme pour les sols qu'ils cultivent) et plus accessible pour les catégories modestes. Au-delà d'une totale transparence avec les familles, une vision globale de l'ensemble des enjeux et des acteurs de l'alimentation est nécessaire, et envisageable à l'échelle de la cantine scolaire.

« Il s'agit de mettre à terme enseignants, élus, parents d'élèves autour de la table afin de permettre pourquoi pas, un approvisionnement plus durable des cantines sans augmenter la facture des repas, de diminuer l'empreinte environnementale des menus sans sacrifier leur qualité gustative ou l'équilibre nutritionnel des enfants, et d'impliquer largement les personnels de cantines qui sont des acteurs clés de cette transition. Je suis convaincu que la construction des citoyens de demain passe aussi par les produits qu'ils mangent au quotidien. »

Morgan BOUTET, adjoint au maire.



William, Nicolas, Isabelle, Stéphen.

ZOOM SUR NOTRE ÉQUIPE DE CUISINIERS



Isabelle, aide de cuisine, elle apporte la touche féminine dans le groupe. C'est le rayon de soleil et la bonne humeur de l'équipe. Je peux qualifier l'équipe de dynamique et qui s'adapte à chaque situation. Elle est réactive.

VOUS NOUS INVITEZ CHEZ VOUS, POUR QUE L'ON SE RÉGALE, QUE NOUS FERIEZ-VOUS À MANGER ?

William : Vous venez à la maison, je vous prépare : En entrée, une salade de légumes croquants, marinée au miel et soja et crevettes.

En plat, un pavé de saumon avec une vinaigrette au conditionnement et fruits exotiques accompagné de riz Thaï et d'une mousseline de carottes au cumin.

En dessert, une salade de fruits.

Stephen : Si vous mangez chez moi cela serait au menu, une côte de bœuf avec des cèpes et des pommes de terre sautées.

Isabelle : Si vous mangez chez moi, ce serait un bœuf bourguignon.

Nicolas : Mon plat favori pour qu'on se régale serait un vol au vent de ris de veau.

ENFIN, DANS LE BUT DE VOUS CONNAÎTRE D'AVANTAGE, JE VOUS PROPOSE DE RÉPONDRE À UN PETIT PORTRAIT CHINOIS :

William :

Si j'étais un aliment : une mangue

Si j'étais un film : la saga Equalizer

Si j'étais un animal : une tortue

Si j'étais une chanson : The sound of silence de Cyril.

Stephen :

Si j'étais un plat : Un colombo de poulet à l'ananas

Si j'étais un film : Avatar

Si j'étais un animal : L'aigle

Si j'étais une chanson : Zouk la sé sel médikaman nou ni (kassav)

Isabelle :

Si j'étais une chanson : En attendant (jenifer)

Si j'étais un film : Ghost

Si j'étais un animal : Le lion

Si j'étais un aliment : Le radis

Nicolas :

Si j'étais une chanson : Éternel de Hatik

Si j'étais un animal : Le lion

Si j'étais un aliment : Le piment

Si j'étais un film : Évolution

BONJOUR WILLIAM, TU ES UN NOUVEL AGENT SUR LA COMMUNE, PEUX-TU TE PRÉSENTER RAPIDEMENT AINSI QUE TON ÉQUIPE ?

Bonjour, je suis William GUINOT, chef de cuisine pour les écoles de Salles. Auparavant, je travaillais au MESS des officiers dans l'armée.

J'ai rejoint la commune de Salles il y a maintenant 6 mois et intégré l'équipe que je vais vous présenter. L'équipe est composée de 4 agents travaillant au sein de la cuisine centrale au collège.

Stephen, second de cuisine, c'est le "couteau suisse" de l'équipe. S'adapte à toutes les situations.

Nicolas, cuisinier, "le clown" de l'équipe. Blagueur et taquin, il apporte une bonne ambiance dans l'équipe.



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ, À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Depuis 2 ans, la commune propose un service d'accompagnement à la scolarité pour les élèves des écoles élémentaires, sur les temps dits périscolaires (APS), de 16h30 à 17h30.

Plus qu'une simple aide aux devoirs, l'accompagnement à la scolarité offre aux enfants et jeunes un temps d'écoute, d'échange, un moment de plaisir, une aide à la méthodologie, à l'autonomie et à l'estime de soi. Cette aide à la réalisation des devoirs encadrée par des animateurs et/ou des bénévoles se déroule dans une salle de classe mise à disposition par la mairie, tous les lundi et jeudi pendant la période scolaire.

Pour cette 3^e édition, du 05/11/24 au 03/07/25, la commune recherche des bénévoles ! Vous aimez transmettre, aider et travailler avec les enfants ? Envoyez-nous vos disponibilités : direction.sej@ville-de-salles.com

CONTAINERS récupération papier

C'est grâce au tri qu'on peut recycler les papiers. Dans le Val de l'Eyre, vous pouvez soit mettre vos déchets de papiers dans votre bac jaune, soit les déposer dans une des colonnes d'apport volontaire du territoire. Des bornes de tri du papier ont été installées devant les écoles du Val de l'Eyre par la Communauté de Communes !

L'objectif est à la fois pédagogique en encourageant le geste de tri à l'école et financier en reversant 1€ à la coopérative scolaire pour 10 kilos de papiers triés. **Faites grimper la balance, en déposant l'ensemble de vos brouillons, dessins, journaux, publicités... et faites gonfler les chiffres.**

LE SAVIEZ-VOUS ? Les papiers peuvent se recycler en moyenne 5 fois. 61% des papiers sont recyclés sur le territoire français.

SIGNATURE CTG, 24 septembre 2024

Mardi 24 septembre a eu lieu la signature de la seconde Convention Territoriale Globale (CTG). Cette convention de partenariat entre la CAF et les 5 communes du Val de l'Eyre a été signée pour 4 ans.

La présence des 5 Maires et de la Directrice de la Caf de la Gironde, Mme Mansiet était essentielle pour parapher cet engagement. La CTG est une démarche visant à construire le projet social du territoire, cette transversalité engage les communes dans une véritable dynamique de coopération et un fonctionnement commun pour gagner en agilité afin de répondre aux enjeux. Elle associe les habitants et les associations aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant.

Cette démarche positive sera déployée en plusieurs étapes afin de partager un diagnostic, programmer un plan d'animations et d'actions sur le territoire et le faire vivre sur la durée de la CTG. Un bilan est programmé afin d'évaluer l'impact auprès des habitants sur le territoire.

Les domaines d'intervention de la CTG sont globaux et déclinent les orientations stratégiques des élus sur différentes thématiques : petite-enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

La CTG facilite le développement des services aux habitants et elle permet aussi de questionner le fonctionnement des services existants et de mieux les mobiliser.





CHANGEMENT lieu alsh

Depuis 2021, la fréquentation des ALSH (centre de loisirs), notamment pour le public 3/6 ans sur les mercredis, a connu un accroissement significatif, reflet de la qualité du travail proposé par les équipes d'animation. Afin de continuer à accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, l'équipe municipale a décidé, à compter de la rentrée scolaire 2024/2025, de scinder en deux l'ALSH maternel actuellement situé sur l'école maternelle Rive Gauche.

Chaque enfant sera désormais accueilli les mercredis sur son école d'affectation (en dehors des enfants de Lavignolle qui seront toujours accueillis sur l'ALSH Rive Gauche), permettant ainsi de meilleures conditions d'accueil en réduisant les effectifs accueillis sur chaque site.



PERMANENCE DU SAMEDI EN MAIRIE : NOUVEAUX HORAIRES ET NOUVEAUX SERVICES

La commune de Salles est une des rares communes avec Arcachon et Gujan-Mestras à proposer une permanence hebdomadaire de l'accueil de la mairie tous les samedis matin de l'année.

Si cette ouverture était largement plébiscitée pendant de nombreuses années, force est de constater que les évolutions de pratiques comme la dématérialisation des démarches administratives mais également l'ouverture, dans des communes limitrophes, de nouveaux points de collecte des données biométriques pour les titres sécurisés, ont

considérablement modifié les attentes des usagers et entraîné une forte baisse de fréquentation. Soucieuse d'offrir à ses habitants un service de proximité adapté à leurs besoins, l'équipe municipale propose d'expérimenter une nouvelle forme d'organisation des permanences à partir du 1^{er} novembre 2024.

Le service à la population sera ouvert les 2^{ème} et 4^{ème} samedi de chaque mois de 8h30 à 12h30 pour les demandes courantes liées à l'accueil du public et la délivrance des cartes d'identité et passeport.



PROJET Ecol'eau

Dans le cadre du programme de coopération décentralisée, une action de sensibilisation des jeunes publics de la commune de Salles va être menée par le CMAJ en partenariat avec l'Association de Coopération entre Acteurs du Développement (ACAD).

Le projet Ecol'Eau a pour objectif principal de sensibiliser les jeunes de la commune sur les sujets relatifs à l'eau : son utilisation domestique, agricole, industrielle, les effets du gaspillage de l'eau, comment éviter le gaspillage, le traitement des eaux usées, la réutilisation des eaux usées traitées... mais également de favoriser la compréhension de la situation des enfants et population du Sénégal et de la nécessité d'économiser l'eau.

Projet s'inscrivant dans le cadre des thématiques « Développement Durable » et « cadre de vie » portées par le CMAJ, ils deviendront les ambassadeurs d'une thématique forte pour notre territoire, marqué ces dernières années par différentes problématiques en lien direct avec l'eau et l'assainissement (Incendies, nappes phréatiques fragilisées, la crise ostréicole, ...)

NOUVEAUTÉS

> Permanence Etat Civil

Pour toutes vos démarches personnelles (demande d'actes, changement d'état civil, choix du nom et prénom, PACS, dépôt dossier mariage, recensement citoyen, démarche cimetière...).

> La permanence mensuelle du service urbanisme

Les 4^{ème} samedi, sur rendez-vous, pour tout renseignement ou dépôt d'autorisations d'urbanisme.

TRAVAUX

Avancements et projets

GESTION DES EAUX PLUVIALES

La gestion des eaux pluviales est une compétence relevant des communes du Val de l'Eyre. Suite aux épisodes d'inondations survenus en mai et décembre 2020, les élus ont souhaité mener une étude globale à l'échelle du territoire de la CDC sur la gestion des eaux pluviales et de ruissellement. Cette étude, débutée en 2021, portée par la Communauté de communes, est réalisée par le bureau d'études Suez Consulting.

Les objectifs de cette étude sont multiples pour les communes

- Identifier les problématiques existantes sur chaque commune et définir un programme de travaux associés
- Évaluer l'impact de l'urbanisation future sur le ruissellement des eaux pluviales en lien avec les documents d'urbanisme existants
- Délimiter les zones favorables à l'infiltration des eaux pluviales, en établissant des règles de gestion des eaux pluviales sur le territoire à destination des aménageurs et particuliers avec notamment la prise en compte de solutions compensatoires pour les projets d'aménagement d'ensemble
- Fixer pour chaque commune un programme d'entretien du réseau hydrographique existant en priorisant les axes d'écoulement identifiés comme majeurs dans l'étude.

Une étude qui s'est déroulée en 5 phases

Phase 1 : état des lieux

L'objectif était de caractériser :

- Le système hydrographique y compris les fossés
- Le réseau pluvial des secteurs agglomérés
- L'identification des dysfonctionnements actuels
- L'aptitude des sols à l'infiltration

Phase 2 : modélisation hydraulique du système

L'objectif de cette phase était de déterminer à partir de la modélisation les causes des inondations. Il s'agira également de caractériser le risque inondation sur le territoire et les enjeux associés. La modélisation permet également de définir l'impact des projets d'urbanisation sur la gestion des eaux pluviales.

Phase 3 : définition du programme de travaux et d'entretien

Le programme de travaux présentera à la fois les travaux d'investissements à mener et les travaux d'entretien courant.

Phase 4 : élaboration d'un guide technique de gestion des eaux pluviales

L'élaboration de ce guide technique de gestion des eaux pluviales a pour objectif de partager un socle commun des connaissances avec les collectivités et aménageurs, d'apporter des outils d'aide à la conception et au dimensionnement des ouvrages d'assainissement des eaux pluviales lors d'aménagements urbains et permettre ainsi d'harmoniser des pratiques qui doivent être adaptées au contexte et aux enjeux locaux.

Phase 5 : zonage d'assainissement pluvial

Le zonage d'assainissement pluvial a pour objet de définir

une stratégie de maîtrise qualitative et quantitative des eaux pluviales adaptée aux enjeux d'urbanisation.

Il doit permettre de cartographier le territoire de la CCVE à une échelle de 1/5000ème, voire 1/2000ème, de manière que chaque propriétaire ou occupant puisse savoir dans quelle zone se situe son terrain, bâti ou non.

Le zonage pluvial ainsi défini sera annexé au PLui-H du territoire.

A la suite de ces études, sont ressorties des recommandations de travaux pour un certain nombre de secteurs sur la commune. Les conclusions de cette étude ont été remises à la commune début 2024, elles font apparaître un certain nombre de recommandations notamment pour les secteurs suivants :

- Route de Peybideau vers Ch Calvin
- Route du Lanot
- D3 – Badet
- D108
- Route de Lavignolle
- Zone Pecherbes / scierie
- Ecole maternelle rive gauche
- Crastes en provenance de Lugos & fossé Birraygue

Des démarches ont été engagées auprès de l'agence Adour Garonne, pour inscrire ces travaux au contrat de progrès de l'agence 2025-2028 et ainsi bénéficier de financement pour leur réalisation. Dans l'attente et dans la mesure où des secteurs sont fortement impactés, des travaux ont été d'ores et déjà engagés notamment dans le quartier du Caplanne avec le recalibrage de certains fossés et le remplacement de buses sous-dimensionnées. Pour l'année 2024, le montant des travaux s'élève à 41 440,94 € TTC.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ, SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE DU PONT DE SALLES POUR LES MOBILITÉS DOUCES

Actuellement, le pont propose un aménagement cyclable trop étroit et inadapté, ce qui n'incite pas à la pratique du vélo et est susceptible de provoquer des conflits d'usage, voire des accidents. L'étude du CEREMA réalisée en 2017 dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur de la mobilité douce dresse ce même constat. Il en est de même pour les piétons qui ne disposent que de trottoirs très étroits.



La commune de Salles a donc engagé depuis plusieurs années maintenant des réflexions dans l'objectif de sécuriser la traversée de ce pont pour les mobilités douces en concertation avec le Département de Gironde, propriétaire de l'ouvrage.

Plusieurs solutions sont aujourd'hui envisagées : la modification des aménagements sur le tablier existant du pont, la création d'une passerelle par encorbellement, d'un seul ou des 2 côtés du pont ou encore la construction d'une passerelle dissociée du pont.

Afin de finaliser ces réflexions pour la sécurisation de la traversée du pont pour les usagers non motorisés, et afin de répondre aux demandes de la Direction des Infrastructures du Département de la Gironde, la commune de Salles souhaite vérifier la faisabilité de ces solutions et les contraintes associées à chacune d'entre elles.

Les élus disposeront ainsi de l'ensemble des éléments nécessaires pour leur prise de décision.

« Cette étude de faisabilité est essentielle pour assurer la sécurité et le confort des piétons et cyclistes traversant le pont de Salles. »

Elle permettra de choisir la solution la plus appropriée en termes de coûts, de faisabilité technique, d'impact environnemental tout en s'assurant de la concertation étroite avec la direction des infrastructures du département de la Gironde, propriétaire de l'ouvrage.

Cette étude a débuté au mois de septembre et les premières restitutions se feront en fin d'année 2024.

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DOIT EXAMINER LES QUATRE SCÉNARIOS SUIVANTS

1. Réalisation d'aménagements sur le tablier existant du pont
2. Construction d'une passerelle par encorbellement d'un seul côté du pont
3. Construction de passerelles par encorbellement des deux côtés du pont
4. Construction d'une passerelle indépendante sur fondations propres



Réunion de lancement de l'étude de faisabilité avec l'entreprise Quadric

ÉCOLES, LES NOUVEAUX LOCAUX



La livraison des travaux des écoles de Lavignolle et de la Maternelle Rive Droite Jacques Prévert, ont eu lieu quelques jours avant la rentrée scolaire permettant d'accueillir les jeunes Sallois dans des locaux rénovés.

Pour rappel, la seconde partie des travaux à l'école de Lavignolle prendra fin pour la rentrée 2025.



École Maternelle Rive Droite



Ecole de Lavignolle

LE BUDGET, en quatre points



UN BUDGET 2024 QUI S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DE L'ACTION ENGAGÉE

Des investissements pour l'avenir et pour améliorer le cadre de vie des Sallois

Le 15 avril le conseil municipal a adopté le budget 2024, un document qui dessine les contours de notre commune pour l'année à venir. Ce budget d'un montant total de 14 581 877€ (11 007 315€ en section de fonctionnement et 3 574 562€ en section d'investissement), est le fruit d'une réflexion approfondie visant à concilier les attentes des Sallois avec les contraintes financières.

Les grands axes du budget de fonctionnement 2024

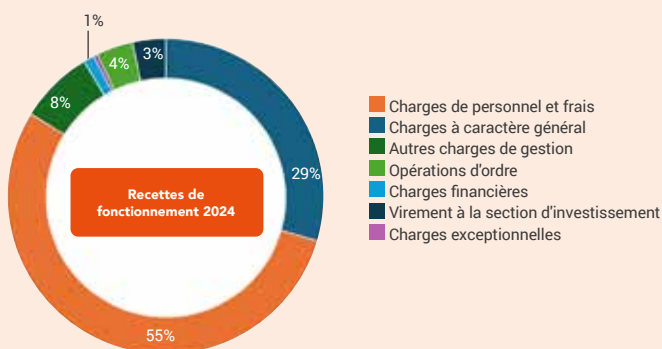
> Les dépenses

- Nous avons choisi de **ne pas baisser le montant global des subventions aux associations** (200 300€) car le soutien aux associations reste un axe prioritaire de notre projet politique.
- **Un financement assumé des services en faveur de la tranquillité publique**, de l'éducation, de la jeunesse, de la lutte contre les discriminations, de l'amélioration du cadre de vie et de l'espace public et des solidarités.
- Un **renforcement du budget pour la culture** partout et pour tous
- Des **actions placées sous le signe de l'accueil des jeux olympiques et paralympiques** à Paris conçues et animées par le service des sports et le service jeunesse.

> Les recettes

- Le constat est que **les recettes de fonctionnement augmentent bien moins vite que l'inflation**. Quant aux **dotations de l'État** si elles sont en hausse elles ne prennent pas en compte la population réelle actée par le recensement général et sont donc loin d'atteindre les montants que nous serions en droit de percevoir.
- Comme le département, nous connaissons **une baisse importante des droits de mutation à titre onéreux, en cause la faiblesse des transactions immobilières**.

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	3 239 350 €
Charges de personnel et frais	5 992 607 €
Autres charges de gestion	829 658 €
Charges financières	122 300 €
Charges exceptionnelles	42 400 €
Opérations d'ordre	409 000 €
Virement à la section d'investissement	372 000 €
Total	11 007 315 €



Les grands axes du budget d'investissement 2024

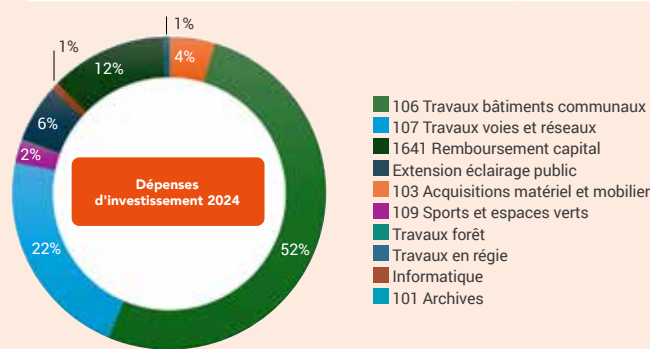
> Les dépenses

- La rénovation totale de la salles des fêtes : **un budget conséquent de 1 202 000€** a été alloué à la rénovation de la salle des fêtes du bourg, un équipement essentiel pour le développement de notre politique culturelle.
- Une **amélioration des conditions d'accueil des enfants à l'école Jacques Prévert et à l'école de Lavignolle** avec l'inscription de 214 000€ pour terminer les travaux à la charge de la commune dans le cadre de la convention de mandat avec la CDC.

> Les recettes

- S'agissant des **recettes permettant de financer l'investissement il nous a fallu être prudents avec le désengagement de partenaires institutionnels tels que le Conseil Départemental, l'absence des arrêtés d'attribution de subventions** que sont la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), la dotation de l'État destinée aux territoires ruraux (DETR) et le fonds vert.
- Avec le même **principe de prudence le produit des taxes d'aménagement a été estimé** dans un contexte de forte baisse du à la stagnation du marché de l'immobilier.

Dépenses d'investissement	
101 archives	1 371€
103 Acquisitions matériel et mobilier	159 328€
106 Travaux bâtiments communaux	1 846 825€
107 Travaux voies et réseaux	786 799€
109 sports et espaces verts	82 946€
112 informatique	3 696€
114 Extension éclairage public	213 977€
116 Travaux forêt	28 620€
1641 Remboursement capital	431 000€
Travaux en régie	20 000€
Total	3 574 562 €



SYNTHÈSE DE LA QUALITÉ DES COMPTES

Lors du conseil municipal du 14 juin 2024, le Conseiller aux Décideurs Locaux, agent de la DGFIP au service de gestion comptable de Belin-Béliet est venu nous présenter la synthèse de la qualité des comptes clos de la collectivité en mettant en exergue les points positifs et les axes d'amélioration.

Cette synthèse porte sur la régularité et la sincérité des comptes 2023 et sur leur conformité à l'instruction budgétaire M14 en vigueur cette année-là. Il s'agit d'un dispositif qui s'inscrit dans la démarche d'amélioration de la fiabilité des comptes locaux proposé par la Direction Générale des Finances Publiques.

L'indicateur de pilotage comptable (IPC) de la commune a été calculé à partir du résultat de 35 contrôles comptables automatisés et pour l'année 2023 nous avons obtenu la note de 95.65/100

L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	
	F	I
ACCORDERIE	150 €	
AJNA YOGA	500 €	
ANGLAIS PLAISIR	500 €	
ASPS33	1000 €	250 €
CA SALLOIS	20 500 €	9500 €
CAFES	400 €	100 €
CANTALEYRE	3 000 €	100 €
CAP DANSE	150 €	
COMITÉ DE JUMELAGE	5 000 €	
CONTRE JOUR	432 €	131 €
CREAFIL	200 €	274 €
CYCLO CLUB	500 €	
DU BRUIT EN COULISSES	5 600 €	
ECHIQUIER SALLOIS	460 €	100 €
FNACA	250 €	
GYM VOLONTAIRE	2 000 €	
HARMONIE DE SALLES	60 466 €	
JUDO	1 500 €	
KARATE	800 €	
LA MOTO POUR TOUS	200 €	
LES MAINS A LA PATTE	1 500 €	
L'OUTIL EN MAIN	4 000 €	

ASSOCIATIONS	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	
	F	I
LOISIRS & JOIE	1 000 €	
LOU CAOUDEY	400 €	
LOUS AYNATS	500 €	
MAMOU SP	200 €	
MOUTONS DE POUGNIQUET	3 000 €	
RAID DU CHAMPION	500 €	
ROLLEYRE CLUB	3 000 €	
SALLES EN VOL	600 €	
SPORTING CLUB	2 300 €	
STUDIO DANSE	3 000 €	
TAI CHI CHUAN	500 €	
TE HEI MATAHI	2 000 €	
TENNIS	5 000 €	
TRACES THÉÂTRE ENJEUX	500 €	
TRIATHLON	650 €	
TROUPE REBOLA	500 €	
USM VOLLEY	1 000 €	
USS	40 000 €	
V2LN	2 000 €	
VOVINAM	500 €	
ACAD	7 000 €	
DFCI	7 100 €	

* F : fonctionnement annuel et I : investissement

AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ :

- La perte du produit de la taxe d'habitation qui certes est compensée par l'État mais qui ne suit plus la dynamique des bases,
- Le filet inflation dont nous ne pouvons plus bénéficier,
- Les dotations de l'État qui ne prennent pas en compte la population réelle de Salles et qui de fait ne nous sont pas attribuées à la hauteur de ce qu'elles devraient être,
- La baisse du produit attendu des droits de mutation à titre onéreux et de la taxe d'aménagement,
- La suppression du fond d'aide à l'équipement des communes versé par le département.

Le taux communal de taxe foncière est passé de 47,34% à 49,71% soit une augmentation de 2,37 points* pour continuer à assurer notre mission de service à la population. Dans le même temps nous recherchons en permanence des moyens de diminuer nos dépenses.



* Taux commune sur les propriétés bâties

LA FÊTE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS BASSIN D'ARCACHON-VAL DE L'EYRE

Après le succès rencontré l'an dernier, la Fête du PAT était de retour le 5 octobre dernier pour une nouvelle journée festive, gratuite et ouverte à tous, qui met à l'honneur les producteurs du territoire.

Au programme :

un marché des producteurs du territoire, des dégustations et la possibilité de manger sur place (plats à prix libre), un village des associations (AMAP etc.), des ateliers cuisine et animations, ainsi qu'un spectacle familial et gourmand !

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) que les 3 intercommunalités du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (COBAS, COBAN, Communauté de communes du Val de l'Eyre) et les 17 communes qui le composent, mènent ensemble. Il vise à réunir tous les acteurs « du champ à l'assiette », pour favoriser la relocalisation des filières agricoles sur le territoire et une alimentation saine, locale et de qualité pour les habitants du territoire.



PLUS D'INFORMATIONS

Facebook : PAT du Pays BARVAL
Youtube : PAT Pays BARVAL
Contact : pat@paysbarval.fr



Contrat Local de Santé DU PAYS BASSIN D'ARCACHON-VAL DE L'EYRE



Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, visant à réduire les inégalités territoriales de santé, la Communauté de communes du Val de l'Eyre et les 5 communes qui le composent, ont mis en place des partenariats pour renforcer l'offre de service santé sur le territoire du Val de l'Eyre. Ainsi, dès la rentrée de septembre 2024, trois nouveaux dispositifs seront proposés aux habitants du Val de l'Eyre :

- **Organisation de bilans de santé délocalisés pour les personnes âgées de plus de 65 ans éloignées du soin.**

Ces consultations menées par le Centre d'examen de Santé de la CPAM visent à faire un point sur sa santé, bénéficier d'actions de dépistage et/ou s'inscrire ou se réinscrire dans un parcours de soins. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès du CCAS de Salles au 0556883010. Ces bilans de santé organisés sur le territoire du Val de l'Eyre sont pris en charge à 100% par la CPAM de la Gironde pour les bénéficiaires couverts par le Régime Général de l'Assurance Maladie.

- **Déploiement de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) mobile du Centre Hospitalier d'Arcachon pour les personnes en situation de précarité, d'isolement social ou ayant une couverture sociale partielle ou absente.**

Il s'agit d'une prise en charge sociale (ouverture de droits, accompagnement social...) et médicale (consultation médicale et évaluation para-médicale). Les consultations se tiendront le 3ème mardi de chaque mois de 10h à 12h, au sein des locaux de la Médecine Préventive de Belin-Beliet. Aucune participation financière n'est demandée mais une inscription

préalable est nécessaire auprès de la PASS (pass@ch-arcachon.fr ou 05 57 52 90 55).

- **Mise en place de programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP).**

Ces ateliers sont destinés aux patients atteints de maladies chroniques (asthme, diabète etc.), afin de mieux connaître leur maladie, améliorer la prise des médicaments, leur vie au quotidien et prévenir le développement de complications. Les ateliers pourront être proposés sur les 5 communes du Val de l'Eyre, en fonction des besoins identifiés et aucune participation financière n'est demandée aux bénéficiaires.

Les personnes intéressées sont invitées à en parler à leur médecin traitant ou à un professionnel de santé référent ou à contacter directement le Pôle ETP (polepnouvelleaquitaine@cetba.fr ou 05 56 47 86 66).

À NOTER

Le Transport à la Demande (TAD) de la Communauté de communes du Val de l'Eyre pourra être mobilisé pour véhiculer les personnes vers le lieu de la consultation.

FACILITER LE LOGEMENT, POUR TOUS

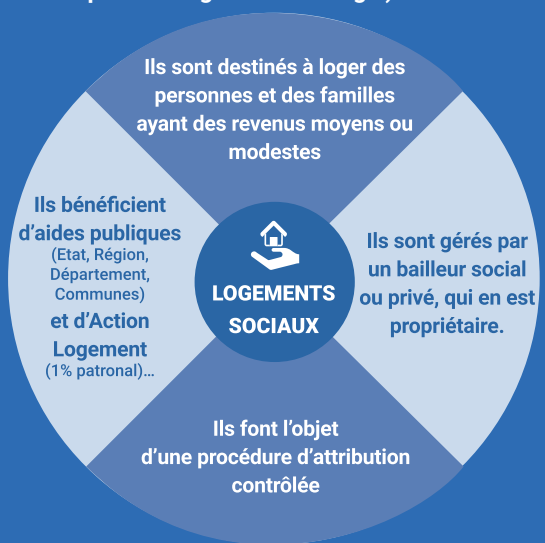
ZOOM SUR

Le logement social



QU'EST-CE QU'UN LOGEMENT SOCIAL ?

Les logements sociaux ou logements HLM (Habitations à Loyer Modéré) sont des logements locatifs abordables dont le loyer est adapté aux ressources des locataires. À Salles, il existe 10 résidences regroupant 252 logements et gérés par 4 bailleurs sociaux (Gironde Habitat, Aquitanis, Atlantique Aménagement et Vilogia).



LE RÔLE DU CCAS

Le CCAS est un service enregistreur de la demande de logement social. À ce titre, il peut délivrer le numéro unique, renouveler la demande ou la modifier.

Pour effectuer ces démarches, un rendez-vous avec l'assistante sociale est nécessaire. Les logements sont attribués par les bailleurs sociaux. Cependant, le CCAS travaille en étroite collaboration avec eux afin de positionner les candidats. Il est donc important de se signaler au CCAS lors de validation de votre demande sans nécessairement prendre de rendez-vous.

CCAS DE SALLES

11 All. du Champ de Foire, 33770 Salles

Téléphone : 05 56 88 30 10

QUI EST ÉLIGIBLE AU LOGEMENT SOCIAL ?

Si dans notre imaginaire collectif, les logements sociaux sont réservés aux personnes en situation de précarité, nous n'avons peut-être pas conscience que **70% des français sont éligibles au logement social.**



Alice est infirmière, elle vit seule avec ses 2 enfants et gagne 3200 € /mois



Laura est assistante commerciale sans enfant et gagne 1700€ /mois



Robert et Josiane sont retraités et ont un revenu mensuel de 2300€



Christophe, mécanicien est seul avec un enfant en garde alterné et gagne 1900€/mois



Marc et Elise sont en couple et viennent d'accueillir leur premier enfant, ils gagnent à eux deux 3900€ / mois



Matthieu perçoit une pension invalidité, en couple avec Charlotte, ils ont deux enfants et perçoivent 3400€/ mois

TESTER SON ÉLIGIBILITÉ

Vous pouvez tester votre éligibilité et faire votre demande de logement social sur : www.demande-logement-social.gouv.fr (rubriques « suis-je éligible » et « créer ma demande »).



DE MA DEMANDE DE LOGEMENT À L'ATTRIBUTION

1

Je crée ma demande soit auprès du CCAS soit en ligne sur www.demande-logement-social.gouv.fr dans ce cas, j'informe tout de même le CCAS de ma démarche.

2

Je complète ma demande avec tous les justificatifs permettant de comprendre ma situation (avis d'impôt, carte d'identité, livret de famille, jugement, ressources mensuelles, quittance, attestation d'hébergement...).

3

Je détermine mon secteur géographique et la taille du logement en fonction de ma composition familiale (1 personne seule sans enfant ne peut pas prétendre à un logement T3).

4

Je fais vivre ma demande, à chaque changement de situation familiale ou professionnelle j'actualise mes justificatifs.

5

Je renouvelle tous les ans ma demande en prenant soin de vérifier l'exactitude des informations notamment mes coordonnées téléphoniques. Je fais part de tous ces changements au CCAS.

6

Je reste disponible par téléphone lorsque les bailleurs ou le CCAS me contactent et réactif en fournissant rapidement les documents demandés.

7

Je suis positionné en commission face à d'autres candidats.

8

Un logement m'est attribué, je fais l'état des lieux et emménage.

BON À SAVOIR : LE DALO

Qu'est ce que le droit au logement opposable ?

Le droit au logement opposable, ou DALO, est ouvert aux demandeurs de logement identifiés comme prioritaires au titre de la Loi, et ne parvenant pas à accéder à un logement social. L'État est garant de ce droit et doit reloger les personnes reconnues prioritaires. C'est donc le préfet du département qui mobilise les organismes de logements sociaux pour reloger les personnes. Pour être reconnu prioritaire, il faut se trouver dans l'une des conditions d'urgence définie par la loi et avoir au préalable déposé une demande de logement social, régulièrement renouvelée.

À SAVOIR !

Action Logement

(anciennement le 1 % patronal) s'adresse à tous les salariés travaillant dans une entreprise privée de plus de 10 personnes (ou de plus de 50 pour le secteur agricole). Certaines ne le savent peut-être pas mais toutes ces entreprises cotisent à Action Logement via une taxe. Une fois votre demande de logement social validée, vous pouvez créer un espace personnel sur la plateforme Al'in (www.al-in.fr), et directement candidater sur des logements réservés par Action logement. Action Logement propose aussi des services tels que : prêt travaux, avance de caution, garantie Locapass... Toutes les informations et demandes de dossier sont disponibles sur www.actionlogement.fr

À Salles, il existe **230 logements sociaux** mais l'attente est souvent longue avant de recevoir une proposition.

Résidence Jean d'Estienne :

- 11 logements
- Place de l'Église

Résidence Val de l'Eyre :

- 48 logements
- Route du Val de l'Eyre

Résidence L'Oustaou :

- 17 logements
- Rue du château

Résidence Picoutin :

- 9 logements
- Rue du château

Résidence Saint Pierre :

- 8 logements
- Place de l'Église

Résidence André Estibal :

- 50 logements
- Quartier Sylvie Ducourneau

Résidence Croix Blanche :

- 20 logements
- Allée Félix Arnaudin

Résidence SABA

- 36 Logements
- Route de Badet

Résidence Bulle d'Eyre

- 31 logements
- Rue Va au Champ

FOCUS SUR L'ACCÈS AU LOGEMENT

INTERVIEW



PATRICK ANTIGNY
ADJOINT DÉLÉGUÉ À
L'URBANISME, À LA SÉCURITÉ,
AU PATRIMOINE ET AUX
QUARTIERS ▸

Qu'est ce qu'un logement social à l'échelle d'une commune comme Salles ?

C'est un logement qui permet l'accès à une habitation pour une certaine catégorie de la population n'ayant pas accès à la propriété ou à la location classique. À l'échelle de Salles, on a environ 230 logements, mais la production de ces 12 dernières années n'a pas été suffisante pour répondre aux besoins en constante croissance.

Nous sommes sur une demande de 300 personnes sur Salles, il y a donc une énorme demande et un taux de rotation des appartements supérieur à 7 ans en location.

Quel est votre regard sur la difficulté de se loger depuis plusieurs années sur le territoire ?

La pression urbaine et l'envie de venir vivre sur le bassin ou en périphérie sur le

Val de l'Eyre attire, et de ce fait, créé une augmentation de la population avec une arrivée importante de retraités qui viennent profiter d'une vie paisible sur notre beau territoire.

La difficulté réside également par la rareté de l'offre locative qui entraîne une flambée des prix atteignant pour certaines catégories de logements les prix de la métropole.

Qu'est-ce que SCOT ?

C'est le Schéma de Cohérence Territoriale, en gros c'est le plan d'urbanisme du bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre, il permet la mise en œuvre d'une planification stratégique. C'est un cadre de référence pour les différentes orientations urbaines du territoire.

À salles, le prix des biens et terrains sont en hausse, quels projets faciliteront l'accès au logement ?

Il y a une forte pression et peu de biens mis en location.

Un des projets, c'est de créer plus de logements à loyers adaptés afin d'anticiper l'évolution de notre commune. Dans 15 ans, 20 ans, on sera devant des obligations légales avec la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) qui nous imposeront de faire du logement.

Alors autant anticiper, le faire bien et à des prix encore accessibles donc à 30% environ en dessous du prix du marché privé. Il y a aussi le BRS (Bail Réel Solidaire) qui permet

à des ménages modestes de devenir propriétaire d'un logement neuf situé en zone tendue, et ce, à un prix abordable.

Le principe du BRS est la dissociation du foncier et du bâti qui permet de baisser le prix des logements : vous achetez uniquement le logement et vous louez le terrain à un Organisme Foncier Solidaire (OFS) pour un loyer faible, en signant un bail réel solidaire, d'une durée comprise entre 18 et 99 ans.

La production de logements à loyer adapté est aussi une nécessité pour accueillir sur notre territoire de nouvelles entreprises ou développer celles existantes qui ont besoin de recruter en proximité et donc avoir une offre locative suffisante et accessible pour loger le personnel nécessaire.

Parlons de la future résidence intergénérationnelle à Salles ?

La résidence intergénérationnelle sera constituée de 55 logements accessibles. Destinés à des personnes âgées afin de leur permettre une transition entre leur maison et un établissement de retraite. L'ambition est de les rapprocher du bourg avec des appartements adaptés (ascenseur et aménagements de maintien) pour garder un lien social et leur permettre d'avoir accès aux services du centre-ville.

De l'autre côté comme c'est un programme 100% social, il y aura les autres appartements du t2 au t4 à destination de personnes en attente de logement.

Une nouvelle centenaire SALLOISE

C'est avec un grand plaisir que nous avons célébré les 100 ans de Mme Gisèle LABAT.

Une centenaire des plus dynamique et agile, sa famille comprendra l'allusion, qui ce jour là avait un programme bien chargé.

Entre le coiffeur le matin, notre visite dans l'après midi et le restaurant prévu le soir, pas le temps de s'ennuyer. Nous lui souhaitons un très bel anniversaire.



Des associations RÉCOMPENSÉES



Les Salles Gosses participent fièrement au relais collectif de la flamme olympique à Bordeaux

Bordeaux, le 23 mai 2024 – Le club, Les Salles Gosses, a représenté avec fierté la Ville de Salles lors du relais collectif de la flamme olympique à Bordeaux. Clément et Julie Botti-Ballinger, deux jeunes athlètes talentueux, Julien Castellet, dévoué moniteur et membre fondateur, ainsi que Thomas Legast, moniteur bénévole, ont participé à cet événement emblématique.

Leur engagement et leur dynamisme ont été grandement appréciés, mettant en lumière le potentiel et l'excellence de notre club. Cet événement a également renforcé les liens entre nos membres et promu les valeurs de solidarité et de persévérance de notre communauté.

"Nous sommes très fiers de Clément, Julie, Julien et Thomas pour leur contribution à cet événement et de la manière dont ils ont porté haut les couleurs des Salles Gosses et de la Ville de Salles."

AUTOUR DU FIL ET DU CARTON en action

L'association "Autour du fil et du carton" de Salles a organisé le lundi 24 juin 2024 une rencontre avec l'association "Poulailler d'Arlac Mérignac" dans la salle des fêtes de Lavignolle.

Le but de cette journée était de réaliser des doudous tous doux, destinés à l'association "A P'tit pas" du service Néo-natal CHU de Bordeaux pour porter un soutien aux bébés prématurés et aux parents. Cela a permis aux membres de l'association de passer un bon moment de partage, de convivialité, et de mettre en avant la solidarité. À ce jour plus de 80 doudous tous doux ont été confectionnés.



CONCOURS DE MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE EN RÉPARATION CARROSSERIE

Yéva ROUSSEAU

MELKONIAN, 17 ans, en

1^{ère} année de Bac professionnel carrosserie, vient d'obtenir une médaille d'argent et une d'or pour le concours de meilleurs apprentis de France en réparation carrosserie. Un métier où elle excelle ! Bravo à nos élèves engagés au concours @meilleurs_apprentis_de_france dans les spécialités carrosserie et peinture en carrosserie

Département:

> 4 médailles d'or

Région:

> 3 médailles d'argent (Daniel, Yeva et Alejandro)





J'ai trop la flamme !

JO PARIS 2024. QUE S'EST-IL PASSÉ ?

La municipalité poursuit sa politique jeunesse, axe fort de son action. Toute aussi ambitieuse, la politique sportive portée par la commune vise à permettre à chaque jeune sallois de trouver à travers le sport, les moyens de son développement et de son épanouissement.



SAMEDI 17 FÉVRIER 2024, VOUS ÉTIEZ PRÈS DE 400 SALLOIS, PETITS ET GRANDS, À VENIR FÊTER LE GRAND RETOUR DU CARNAVAL. PLACÉ SOUS LE SIGNE DES JEUX OLYMPIQUES,

rampe de lancement du projet "Objectif JO" mené par l'ensemble de l'équipe municipale, ce moment de partage et de fête s'est clôturé par une tradition revisitée autour de M. CARNAVAL.

DEUXIÈME ACTION AUTOUR DES JO : LA CONCEPTION D'UNE SCULPTURE PAR LES ENFANTS PARTICIPANT AUX VACANCES SPORTIVES, AIDÉS DES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION L'OUTIL EN MAIN.

L'inauguration s'est déroulée le 16 avril dans la salle des mariages, en présence de l'équipe municipale et des jeunes sallois à l'origine de cette œuvre conçue à partir de matériaux de récupération. Une chorégraphie par les enfants de l'école du Lanot qui ont participé au concours "danse des jeux" est venue ponctuer cette rencontre.



LE SERVICE CULTUREL DE LA COMMUNE A PROPOSÉ LE 16 MAI UNE CONFÉRENCE THÉÂTRALISÉE « PARIS EN JEUX » AU CINÉMA LE 7^{ÈME} ART, PAR LE THÉÂTRE JOB.

Ce spectacle raconte l'histoire des JO de 1924 qui furent riches en performances et anecdotes en tout genre. Les vacances sportives de printemps, d'été et celles à venir

d'automne, ont également été placées sous le signe de l'olympisme, avec la découverte de sports olympiques et paralympiques.

LES 23 ET 24 MAI, 2 JOURS DÉDIÉS AU SPORT ET AU DÉVELOPPEMENT D'ESPRIT D'ÉQUIPE ONT ÉTÉ ORGANISÉS À DESTINATION DES ÉLÈVES DU CP AU CM2.

Ils se sont initiés à de nombreux sports en lien avec les JO et notamment la découverte du triathlon. Nos jeunes ont fait honneur aux valeurs de l'olympisme: l'excellence, le respect et l'amitié.



LE MERCREDI 5 JUIN, LES ANIMATEURS DU VAL DE L'EYRE ONT PROPOSÉ UNE JOURNÉE À DESTINATION DES ENFANTS DES DIFFÉRENTS ALSH.

Dans le cadre des actions CTG financées par la Caf, l'inter-ALSH a réuni 250 enfants. L'objectif de cet événement était de créer du lien entre les enfants des 5 communes grâce au sport et aux valeurs de l'olympisme. La journée s'est déroulée autour de diverses animations et découvertes de pratiques sportives, comme la thèque, le relais, le footgolf, l'ultimate... Sous un soleil radieux, les enfants ont pu partager un moment convivial au stade Jean-Pierre Rodriguez. Pour finaliser cette belle journée, une cérémonie de clôture s'est déroulée aux couleurs des JO.

EN MAI ET JUIN, LA MÉDIATHÈQUE A PROPOSÉ, AU SEIN DE LA STRUCTURE MAIS ÉGALEMENT AU CINÉMA LE 7^{ÈME} ART, UNE EXPOSITION « HISTOIRE, SPORT ET CITOYENNETÉ »

Sur l'histoire des jeux olympiques d'Athènes 1896 à Paris 2024, en partenariat avec la CASDEN. Ce fut l'occasion de découvrir des athlètes qui ont marqué l'histoire des jeux olympiques et paralympiques, mais aussi les valeurs portées par le sport ainsi que le lien entre le sport et l'histoire.

ETAPE SUIVANTE DANS LA CÉLÉBRATION DES JO : L'ÉVÉNEMENT FAITES DU SPORT !

Lors de cette journée qui s'est tenue le 5 juillet, au stade Raymond Brun, les participants ont pu découvrir de nombreuses disciplines sportives : Mur d'escalade, Trampoline élastique, Wipe out, Bubble foot, Skimboard, Espace équilibre, Échecs, Escrime, Rugby, Pelote Basque, Baptêmes de plongée. Cet événement porté par la CTG et les animateurs du CAP 33 du Val de l'Eyre en lien avec les comités sportifs départementaux, a rassemblé plus de 200 personnes !



LE 26 JUILLET DERNIER, LA COMMUNE A CONVIEU TOUS LES HABITANTS À SE RETROUVER LORS D'UNE GRANDE FÊTE POUR L'OUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024.

A cette occasion, des ateliers de foot freestyle / BMX flat et breakdance ont été proposés à tous gratuitement.

Dès 19h, le parcours de la flamme salloise, portée par les jeunes participants des Vacances Sportives a été retransmis sur écran géant. Les élus du CMAJ ont ensuite parcouru les derniers mètres avant d'allumer la vasque présente dans le parc du château. Cette belle action a laissé place à la retransmission en direct de la cérémonie d'ouverture des JO.

S'en est suivie une soirée placée sous le signe de la gourmandise avec les food-trucks des Estivales Gourmandes, ponctuée de démonstrations sportives (BMX, foot et breakdance).



POUR CONCLURE CETTE MAGNIFIQUE ACTION, LA TORCHE OLYMPIQUE A ÉTÉ PRÉSENTÉE À SALLES LE VENDREDI 30 AOÛT, AU CENTRE DE LOISIRS DES ÉCLAIREURS DE GASCOGNE.

Cet événement proposé par l'agence Banque Populaire de Biganos a permis aux grands et petits sallois de pouvoir poser avec cet objet mythique de ces JO de Paris 2024.

La politique sportive, en cette année des JO, est une priorité de l'équipe municipale qui se traduit par l'accompagnement des acteurs sportifs, permettant de favoriser le sport partout et pour tous.



LE CMAJ *en action*

Pour la 2^{ème} année d'existence, les jeunes du CMAJ n'ont pas « chôme »...

2 jours sur Paris pour découvrir le Sénat, participer à la cérémonie de la Flamme à l'Arc du Triomphe et faire connaissance avec ses différents monuments...

4 jours en Normandie pour les 80 ans du débarquement, des actions « coup de poings » sur Familles en Fêtes, l'arrivée de nouveaux élus...

Bref une année riche et citoyenne pour le CMAJ qui souhaite œuvrer pour le bien commun de la jeunesse salloise.



SUIVEZ-NOUS !

Retrouvez toutes leurs aventures sur le magazine qu'ils ont créé de toute pièce aux côtés de leur animatrice Nina HERREYRE et en partenariat avec Chantiers Sonores et Elsa LANDARD.



UNE SAISON CULTURELLE *pleine de promesses*

DÉCOUVREZ LA 2^{ÈME} ÉDITION 2024/2025!

Pour la deuxième année consécutive, la ville de Salles dévoile son nouveau programme de saison culturelle, une invitation à célébrer l'art sous toutes ses formes. Cette édition promet une fois encore de transformer nos lieux culturels en espaces de découverte, de partage et de créativité, avec une programmation pensée pour tous les âges et tous les goûts.

Théâtre, musique, arts visuels... Le programme de cette nouvelle saison met à l'honneur des spectacles inédits, des concerts variés, et des expositions captivantes. Parmi les événements phares, ne manquez pas les rendez-vous incontournables comme la 4^{ème} édition de La Drôle de Scène ou bien les spectacles programmés pour l'inauguration de la salle des fêtes du bourg après rénovation.

LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUS

Fidèle à sa volonté de rendre la culture accessible à tous, la ville propose de nombreuses activités gratuites, des ateliers créatifs, et des rencontres avec les artistes. **Des actions spécifiques seront également menées auprès des écoles, des associations pour que chacun puisse trouver sa place dans cette aventure artistique.**

Cette saison marque la continuité d'un engagement fort pour dynamiser la vie culturelle locale.

C'est un véritable moteur de lien social et d'épanouissement personnel, en offrant aux Salloises et Sallois, petits et grands, des expériences artistiques enrichissantes.

Le programme détaillé a été glissé dans votre magazine et téléchargeable sur le site internet de la ville.

Disponible également à l'accueil de la mairie, au service culturel de Salles et à la Médiathèque.

Ne manquez pas l'occasion de vivre des moments uniques et de redécouvrir votre ville à travers le prisme de l'art !

POUR RÉSERVER VOS PLACES DE SPECTACLES

- > en ligne : billetterie.festik.net/billetteriemanifestationssalles
- > au service culturel : 8, rue de la Haute Lande
- > sur place le soir du spectacle en fonction des places disponibles.

Pour les spectacles à la médiathèque, ils sont gratuits. Réservations :

- > 05 56 88 72 35
- > mediatheque@ville-de-salles.com

Contact service culturel

- > 05 47 30 59 69
- > culture@ville-de-salles.com



ZOOM

LE SERVICE URBANISME



L'urbanisme a pour but d'organiser le territoire pour vivre harmonieusement ensemble en respectant son voisin, son cadre de vie, l'environnement, le paysage et le patrimoine.

Il englobe l'ensemble des actions qui organisent et aménagent l'espace de la ville, en prenant en compte les enjeux économiques et sociaux au travers de règles d'urbanisme. Préserver l'aspect village de notre commune et donner des droits égaux aux concitoyens dans un souci de respect du document d'urbanisme pour tous,.

Ses Missions

- > **Pré-instruction des actes** d'autorisations du droit du sol (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme opérationnel, etc....).
- > **Vous renseigner et vous orienter** dans toutes vos démarches de projets de constructions et d'aménagements de manière à veiller à l'application des réglementations liées à la construction ou à la rénovation des bâtiments.

Contact :

Valérie DONGAIS et Céline COSSON
 > 05 57 71 98 69
 > urbanisme@ville-de-salles.com

POUR INSTRUIRE VOTRE PROJET ?

Le service Urbanisme est délégué à la Communauté de Communes du Val de l'Eyre qui est chargée d'instruire toutes les autorisations du droit du sol et toutes les demandes d'aménagement du territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes du Val de l'Eyre a lancé le guichet numérique des autorisations d'urbanisme proposant le dépôt en ligne des dossiers d'urbanisme. Ce guichet est commun aux 5 communes de l'intercommunalité : Belin-Béliet, Le Barp, Lugos, Saint-Magne et Salles.

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par les communes avant d'entreprendre des travaux. **Cette démarche accélère considérablement la procédure de constitution du dossier complet.**

valdeleyre.geosphere.fr/guichet-unique



VALÉRIE DONGAIS

Après un BAC G2 comptabilité, Valérie a travaillé 35 ans à la mairie de Marcheprime en tant responsable du service urbanisme et assurances. Depuis le 25 avril 2024, Valérie a rejoint la mairie de Salles pour prendre la responsabilité du service d'urbanisme.

CÉLINE COSSON

Après un BTS management des unités commerciales, Céline a exercé le métier de conseillère en immobilier pendant 15 ans. Elle a rejoint le service urbanisme de la mairie depuis décembre 2023. .



RENCONTREZ GRATUITEMENT UN ARCHITECTE-CONSEILLER (DU CAUE)

En parallèle de vos démarches d'urbanisme, vous pouvez prendre conseil sur rdv auprès du Conseil Architecture Urbanisme et Environnement (C.A.U.E) qui tient une permanence au sein de la mairie de Belin-Béliet le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 16h.

Prise de rdv :

- > 05 56 97 81 89
- > contact@cauegironde.com
- > www.cauegironde.com

Pour un conseil optimal, n'oubliez pas d'apporter tous les documents utiles à la bonne compréhension de votre projet :

- Certificat d'urbanisme
- Extrait du règlement de la zone (PLU)
- Extrait cadastral
- Photos du site de loin, de près, de l'environnement, du terrain, du bâtiment existant sur toutes les façades
- Plans existants
- Photos, croquis, même sommaire...
- Règlement de lotissement

ASSAINISSEMENT

Toute construction à usage d'habitation, ou d'activité générant des eaux usées, doit obligatoirement être raccordée au réseau public d'assainissement.

En l'absence du réseau d'assainissement, s'adresser au SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

CDC du Val de l'Eyre
Audrey DUREDON et Pascal DARRIET

- > 05 56 88 85 88
- > spanc@valdeleyre.fr

NOUVEAUX COMMERÇANTS



LAPATOUNE 33

Pension féline

«Vous êtes absent.e pour une journée ou plus, week-ends, vacances, hospitalisation et vous souhaitez laisser votre compagnon entre de bonnes mains? Passionnée d'animaux, et plus particulièrement

au milieu félin, c'est naturellement qu'en 2023, j'ai souhaité lier mon métier et ma passion en ouvrant ma pension pour chats et devenant comportementaliste félin. Je suis certifiée depuis Novembre 2023 de l'ACACED, spécialité CHAT.

Prendre RDV pour visiter la Patoune :

- > 07 45 14 97 52
- > lapatoune33@gmail.com
- www.lapatoune33.fr

Facebook : lapatoune33
Instagram : Lapatoune33



NELLY LARROUY

Puéricultrice, diplômée d'état

J'accompagne les parents et leurs enfants. Sommeil des petits (0-6ans), diversification alimentaire, allaitement, massage bébé, portage, gestion des émotions des enfants, Je suis à votre écoute pour échanger avec vous. Je me suis aussi orientée vers la prévention à la santé et notamment les risques liés à une surexposition aux écrans des 0-18 ans. **Je peux vous recevoir à mon cabinet ou venir à votre domicile.**

- > Prise de rdv maiaa.com
- > 06 18 57 33 65
- > nellylarrouy@gmail.com



IAD - DELPHINE GODARD

Conseillère immobilière

Je suis conseillère en immobilier au sein du réseau IAD FRANCE sur le secteur de Salles et ses alentours. Mon expertise et ma connaissance approfondie du marché local me permettent de vous offrir un service personnalisé et de qualité.

N'hésitez pas à me contacter pour discuter de vos besoins et de vos projets immobiliers.

- > 07 67 34 64 89

L'MASS'YNERGIE

Masseuse bien-être

J'ai récemment lancé mon activité de massage à domicile et je vous invite à découvrir l'art du bien-être à travers mes diverses prestations. Mon objectif est de vous aider à rééquilibrer et à harmoniser les énergies de votre corps et de votre esprit. Je vous propose les massages : Amma Assis, Shiatsu bien-être, Kobido, La technique AromaTouch, La Ho Chi.

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations.

- > 07 69 53 92 08
- > l.mass.ynergie@gmail.com
- Instagram : L_mass_ynergie



O' CAMION DE PAULINE

Salon de coiffure itinérant

Je sillonne les routes du Val de L'Eyre et du Sud Gironde. Du mardi au samedi, sur les marchés de vos communes ainsi que dans vos villages : Salles, Lugos, Belin-Beliet, Mios et le Lanot. Je propose des prestations de qualités, un salon intimiste depuis 3 ans et demi à prendre soin de vous dans un cadre de rêve ! Je propose aussi un service de privatisation pour vous accompagner vous et vos proches le jour de votre mariage.

Prise de rendez vous :

- > 06 71 97 12 96
- > En ligne sur Planity

Facebook : O' Camion de Pauline
Instagram : O' Camion de Pauline

DRAIN'BODY EXPERT

Drainage lymphatique à domicile

Massage innovant alliant une pression ferme et rythmée, en plus d'un pompage de manœuvres exclusives qui permettent des résultats immédiats. La technique réduit l'oedème, active le système lymphatique et sanguin. Les jambes, le ventre et les bras sont drainés.

- > 06 33 22 85 28
- > drainbodyexpert@gmail.com
- www.drainbodyexpert.fr

Instagram : drain_bodyexpert



IMMERSIVE STUDIO 33

Création d'espace en visite virtuelle

Spécialiste dans la photos HD immobilière, mais aussi de la création de visites à 360° interactive et la réalisation de vos plans en 2D. Avec nos visites virtuelles, faites découvrir autrement votre entreprise et vos services. Notre passion aux services de votre image.

- > 06 06 79 86 60
- > contact.immersivestudio33@gmail.com



CONTACTEZ-NOUS !

Vous venez d'ouvrir votre commerce à Salles ou vous offrez des services en tant qu'indépendant ? Maintenant, il est temps de vous faire connaître ! Et pour y parvenir, la mairie de Salles est prête à vous donner un coup de pouce. Contactez-nous au 05 57 71 98 60.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

CARRADE Noah, Veasna	19 février 2024
COURTOIS Côme	08 mars 2024
SCHANNO MESNY Maël	10 mars 2024
DUFAURE Marius, Thierry	18 mars 2024
HILMOINE Léna	22 mars 2024
FRANCIS Léna	25 mars 2024
ZELTNER Lucas, Baptiste	24 avril 2024
BERTEAU Ewen, Gabin, Léon	30 avril 2024
CIPRESSO Ella, Virginie, Dominique	02 mai 2024
DUMON Mahé, Alain, Daniel	09 mai 2024
FONTENILLE CHOMAT Casey, Ange, Jean	14 mai 2024
SADY Camille, Marie, Marthe	23 mai 2024
MORAIS DIAS DAUGÉ Lola, Nazarée	26 mai 2024
MAZAURY Iris	27 mai 2024
PALIZZOTTO Talya, Mahina	30 mai 2024
BAJAN Nina	13 juin 2024
OUVRARD Marceau, Léon	28 juin 2024
TOURPE EULOGUE Andrea, Pascal, Christophe	02 juillet 2024
JUSTO-SANCHEZ Baptiste	05 juillet 2024
LAUGA-LAURET Peio	10 juillet 2024
MARTAUX Marcel	12 juillet 2024
PASCOU AU SAVIGNAC Taho, Tomy, Jean	22 juillet 2024
COUTURON Eléonore, Marie	25 juillet 2024
LAUER Loann	8 août 2024
FRITSCH Louis, Aimé, Paul	10 août 2024
BARBERO Jade, Stéphanie, Corinne	13 août 2024
RAYMOND Aaron	29 août 2024
MOTA Léandro, Antonio, Dominique	01 septembre 2024
CASAUBON TOP, Jade, Françoise, Liliane	07 septembre 2024



MARIAGES

LE NORCY Samuel & CAZABON Sandrine	16 mars 2024
LEMARCHAND Cédric & PACTON Axelle	11 mai 2024
NIVET Sébastien & BLAIN Amandine	18 mai 2024
PUCHAES Christophe & GAGNADRE Nathalie	21 juin 2024
SCHWAB Thibault & HENÉGAR Lisa	06 juillet 2024
GUION Francis & BERTEAU Anne-Marie	20 juillet 2024
TRONG MINH TAO Samuel & CENDOYA Inès	30 août 2024

PACS

TAREAU Mattis & SANCHEZ Camille	15 mars 2024
LEROY Thomas & CHEVALOBRE Angélique	28 mars 2024
VERHEYE Sébastien & GRYCZKA Laura	12 avril 2024
BERTEAU Samuel & BARBE Céline	26 août 2024
BARBIGAUX Marilyn & BALDIN Mathilde	26 août 2024
POUMEYRAU Pieric & AUDOIN Marion	09 septembre 2024



DÉCÈS

PIBRE Helyette	20 février 2024
DELAFOSSE Michel	04 mars 2024
LAFORÊT Marie-Louise épouse THOMAS	12 mars 2024
ELISÉE Jacques	13 mars 2024
PALLET Nathalie épouse CAZAUX	16 mars 2024
FORMENT Patricia épouse URBAIN	18 mars 2024
SCHMEHR Benno	27 mars 2024
MARTIN Serge	27 mars 2024
EXPERT Arnaud, Jean	08 avril 2024
BOULNOIS Georgette épouse BRANAS	10 avril 2024
ALAIN Marie-Jeanne épouse CAMPET	11 avril 2024
BARREYRE Josiane	22 avril 2024
COURBIN Anne veuve DEYSIEU	23 avril 2024
BOYRIE Jean	13 mai 2024
BOIRIE Yvette veuve DEYRES	19 mai 2024
FIEUZAL Lucienne veuve TÉCHOUEYRES	22 mai 2024
DUFAURE Ginette veuve GARNUNG	28 mai 2024
MARTINELLI Mérina	28 mai 2024
DA COSTA Marie veuve MENDES	03 juin 2024
LE ROY Philippe	06 juin 2024
TIFFON Françoise épouse VIVIEN	09 juin 2024
PERICHAUD Joël	10 juin 2024
PORETTI Marceau	22 juin 2024
ALLAIN Marilise épouse BRILLON	29 juin 2024
MAUPU Pierre	10 juillet 2024
DESCAT Josette veuve VILLENAVE	14 juillet 2024
ARIÈS Emmanuel	4 août 2024
MÈGE Marie-Chantal épouse PARROT	26 août 2024
PARRA Mario	26 août 2024
ZELLER Roland	13 septembre 2024



GROUPE MAJORITAIRE « UNIS POUR SALLES »

Après une saison estivale inédite, dynamique, sportive et bien entendu olympique, qui nous l'espérons, aura donné satisfaction à l'ensemble des sallois, nous souhaiterions en cette rentrée, dédier le mot de la majorité, aux femmes et hommes « de l'ombre » qui permettent la réalisation de notre ambition collective : **préserver le charme de ce petit village du sud-ouest où il fait bon vivre.**

Aussi, aujourd'hui nous tenions sincèrement à remercier l'intégralité des agents de la commune qui s'investissent au quotidien pour satisfaire les sallois, avec pour seule ligne directrice qui guide leur action quotidienne, la garantie des valeurs propres à la fonction publique : continuité, engagement, intégrité, légalité,

loyauté, neutralité, respect.

Un grand merci à chacun d'entre eux, ils ont permis la réussite d'un été « hors normes », festif et convivial.

Certains nieront probablement ce positivisme et cette envie d'innover, l'équipe majoritaire cherchant toujours, de par son action sur le terrain au plus près des sallois, à répondre à leurs besoins, et de faciliter leur quotidien.

Soyez assurés de notre détermination à porter votre voix, nous ne sommes ni optimistes ni pessimistes, mais des Sallois comme chacun d'entre vous.

« Instruire c'est construire » disait Victor HUGO. Mais pour instruire, il faut des lieux. Il faut des écoles. A travers l'école, se trouve l'avenir de nos enfants et notre

capacité à construire la société. En 4 ans, ce sont deux de nos écoles qui ont été rénovés et réhabilités : L'école maternelle Jacques Prévert et l'école de Lavignolle.

Nous continuerons à consacrer toute notre énergie en développant des infrastructures de qualité pour mettre nos enfants et l'ensemble de la communauté éducative dans les meilleures conditions d'apprentissage.

GROUPE MINORITAIRE – CONSEILLERS MUNICIPAUX INDÉPENDANTS

AVIS DE RECHERCHE

Les conseils de quartiers ? D'après le site internet de la ville de Salles, les derniers comptes-rendus de réunion datent d'avril 2023.

Le conseil de la vie associative ? Créée en avril 2022 il affiche un seul compte-rendu, sur le site, en novembre 2022.

L'encorbellement du pont de la Leyre ? Nous n'avons aucune information concernant l'étude de projet de passerelle, promesse de campagne.

Le projet de restructuration totale de l'ancien gymnase ? Idem

L'assurance de la gestion attentive des finances de la commune sans impacter le pouvoir d'achat des sallois ? Les dépenses de fonctionnement prévues en

2024 sont en hausse constante depuis 2020, passant de 8 à 11 millions d'€ ! La taxe foncière a été augmentée pour 2024.

Le fascicule publicitaire établi par Unis pour Salles en 2020 pour les élections municipales, était vraiment bien fait, coloré, mobilisateur, dynamique, raisonné, ambitieux... Mais la réalité après 4 ans de mandature montre que 11 pages d'engagements, même le mandat non achevé, sont une illusion trompeuse. Confrontée à la difficulté de la gestion d'une commune française, l'équipe en place dirige la ville dans l'abîme.

Pavé dans la mare... Le devoir de transparence n'exclut pas la proposition culturelle déployée. Cependant elle doit conti-

nuer, par le soutien des acteurs locaux et non pas leur mise au placard. « Pour briller, on n'est pas obligé d'éteindre la flamme des autres... »

Le soutien de la mairie ne doit pas nécessairement passer par la mise en place d'un soutien financier et de communication publique de la cité en faveur d'initiative privée, en retirant toute contenance aux associations du territoire déjà bien installées qui n'ont qu'une seule mission : l'accès à la culture pour tous, ce que Popul'eyre s'évertue à faire.

Vincent Techoueyres, Patrice Joubert, Graziella Clicheroux

GROUPE MINORITAIRE « SALLES POUR TOUS »

Lundi 2 septembre. La période estivale synonyme de vacances, repos et soleil est désormais derrière nous. J'espère qu'elle a été douce et profitable pour tout le monde. L'année 2024 est à l'arrêt dans notre commune. Hormis les lourds travaux de réfection de la salle des fêtes du bourg qui sont en cours et les animations tous azimuts qui font de notre Ville un Lunaparc en terre rurale, on ne peut pas dire que notre ville se transforme. Il est d'ailleurs symptomatique de constater que le bilan de mandat réalisé par l'équipe majoritaire regorge de contrevérités, de banalités, d'oublis bien volontaires. Qui a vu la vidéo-protection annoncée comme mise en place et qui n'est pas prête de voir le jour ? A-t-il été fait état de l'augmentation injuste et inacceptable

des impôts votée par une Majorité caractérisée par sa folie dépensière ? N'est-il pas moralement fâcheux et despotique d'avoir recruté depuis presque 4 ans son propre fils dans les services de la Ville ?

Vous souhaitez découvrir l'envers du décor de ce faux bilan gonflé à bloc pour le rendre tout juste honorable, je vous invite à prendre connaissance du contre-bilan que j'ai initié que vous pourrez consulter sur la page Facebook « Salles, l'Avenir Ensemble ».

Vous constaterez que ce que l'on vous vend est loin d'être idyllique ! Une autre manche se joue également sur un plan judiciaire. Après avoir perdu 7 recours au Tribunal administratif pour abus

de pouvoir contre l'ancien responsable des services de la Ville, c'est reparti pour un tour en appel. Si les jugements sont confirmés, l'image du maire sera sévèrement écornée. D'autant que d'autres procédures en cours intentées par l'intéressé pourraient la fragiliser encore davantage. Nous jugerons sur pièces au moment venu. En attendant restez vigilants...

Tristan Pauc.

GROUPE MINORITAIRE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Déjà dans l'empire romain, le poète Juvenal soutenait que pour gouverner il fallait donner au peuple du pain et des jeux « Panem et Circenses ». La paix sociale établie, le peuple se détournerait d'enjeux plus exigeants. Il suivrait alors aveuglément les lois des Empereurs. C'est de cette façon que gouvernent encore nos dirigeants : le président Macron et le maire Bureau.

Malheureusement après les jeux olympiques et paralympiques, et « la saison culturelle et sportive Salloise » il y a la rentrée. Et quelle rentrée !

Alors que les Français souffrent depuis plusieurs mois d'un manque cruel de pouvoir d'achat, nous pensions tous que notre maire nous protégerait d'une

hausse d'impôts. Que nenni !

Il les a bien augmentés, en catimini, sans donner d'explication.

La raison ? Une politique de ressources humaines folle entraînant une explosion de la masse salariale : + de 1,5 million d'euros en 4 ans.

La cause ? Le recrutement d'une quarantaine d'agents dont le propre fils du maire !

En avons-nous besoin ? En consultant les impôts, vous devez savoir que jamais de 2014 à 2020 (mandat Luc Dervillé) les impôts n'ont été augmentés.

Avant lui, le socialiste Vincent Nuchy l'avait fait par 2 fois et aujourd'hui Bruno Bureau, un autre socialiste.

Or dans la presse, pour minorer cette

augmentation, le maire n'indiquait qu'une hausse « incontournable » de 2,37 points sur la part communale.

Une fausse vérité ! Comme d'habitude, il a pris les citoyens pour des imbéciles. En appliquant une simple règle de 3, les Salloises et Sallois constateront par eux-mêmes que le maire les a augmentés de 5,03 %, argent qui ne restera pas dans votre poche.

Une autre voie est possible : celle que je porte. Pensez à consulter ma page Facebook « Rassemblement Sallois »

JC.SAUNIER

AGENDA

DU 1^{ER} OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE 2024

OCTOBRE

30 SEPTEMBRE - 5 OCTOBRE

Semaine Bleue

CCAS

SAMEDI 5 / 9H30-17H30

Balade des âges heureux (forum seniors)

CCAS

SALLE DU BATEAU LYRE LE BARP

SAMEDI 5 / 19H

Repas gaulois

COMITÉ DES FÊTES

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

MARDI 08/ 18H-19H30

(TOUS LES MARDIS)

Danse Intuitive

ASSOCIATION AJNA YOGA

STUDIO ANAHATA

MERCREDI 09/ 18H-19H30

(TOUS LES MERCREDIS)

Atelier : Expression de Soi pour les enfants

ASSOCIATION AJNA YOGA

STUDIO ANAHATA

SAMEDI 12 / 20H30

Soirée humour

SALLE DES FÊTES DE LAVIGNOLLE

DIMANCHE 13 / 9H-14H

Octobre Rose

CCAS ET ASSOCIATIONS

PARKING ANCIEN GYMNASÉ

MERCREDI 16 / 8H30 À 15H

Bus de l'Artisanat

CMA NOUVELLE AQUITAINE

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

JEUDI 17 / 15H45

Sorties sportives seniors

CCAS / SERVICE DES

SPORTS

DOJO

SAMEDI 19 / 20H30

Petit- Dejeuner compris

Du bruit en coulisses

SALLE DES FÊTES DE LAVIGNOLLE

DIMANCHE 20 / 15H

Petit- Dejeuner compris

Du bruit en coulisses

SALLE DES FÊTES DE LAVIGNOLLE

LUNDI 21 AU VENDREDI 25

Journée Stage enfant

DU BRUIT EN COULISSES

JEUDI 24 / 9H-14H

Cuisinons ensemble

CCAS / LABO

MERCREDI 23 AU 26

Festival Plume & Ciné

MÉDIATHÈQUE ET CINÉMA

JEUDI 24 / 14H

Animation théâtre d'ombres

MÉDIATHÈQUE

VENDREDI 25 / 10H

Atelier bébé signes

MÉDIATHÈQUE

VENDREDI 25 / 20H00

Bain de Gong

ASSOCIATION AJNA YOGA

SAMEDI 26

Bal country

FUNNY DANCER

SALLE DES FÊTES DE LAVIGNOLLE

SAMEDI 26 / 9H/13H

Rassemblement

CAFÉS

NOVEMBRE

DU 1^{ER} AU 3

Fête foraine

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 2 NOVEMBRE

Fête surprise

BOURG DE SALLES

MARDI 05/ 18H-19H30

(TOUS LES MARDIS)

Danse Intuitive

ASSOCIATION AJNA YOGA

STUDIO ANAHATA

MERCREDI 06/ 18H-19H30

(TOUS LES MERCREDIS)

Atelier : Expression de Soi pour les enfants

ASSOCIATION AJNA YOGA

STUDIO ANAHATA

DU 6 AU 30

Jeux vidéos et Casque VR

MÉDIATHÈQUE

LUNDI 11 / 11H

Commémoration

PLACE DE LA MAIRIE

VENDREDI 15 / 20H00

Soirée Kirtan

ASSOCIATION AJNA YOGA

STUDIO ANAHATA

MERCREDI 18 / 8H30 À 15H

Bus de l'Artisanat

CMA NOUVELLE AQUITAINE

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

19 AU 30

Exposition reflets de ciel

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 23 / 10H-12H

Causeries du patrimoine

CCAS MUSÉE

PICOUTIN

SAMEDI 23 / 14H15

Escape game "la conquête spéciale"

MÉDIATHÈQUE

VENDREDI 29 / 10H

Sorties sportives seniors

CCAS / SERVICE DES

SPORTS

DOJO

SAMEDI 30 / 9H-13H

Rassemblement

CAFÉS

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 30 / 10H30/12H30

Novembre

UCAS

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 30 / 18H30

Concert Sainte-Cécile

HARMONIE

SALLE DES FÊTES DE LAVIGNOLLE

POUR VOIR L'AGENDA COMPLET



**Ne ratez plus une INFO !
VILLE DE SALLES**

IntraMuros

Actus, événements, informations importantes
lieux à visiter, associations, commerçants,
services municipaux...

